

## Cent soixante et onzième session du Conseil

### **Point 6.1: Rapport de la 75<sup>e</sup> session du Comité des produits (13-15 juillet 2022)**

La 75<sup>e</sup> session du Comité des produits s'est tenue selon des modalités hybrides du 13 au 15 juillet 2022. Le Conseil est saisi du rapport de cette session, qui est reproduit dans le document portant la cote C 2023/23.

L'ordre du jour de la 75<sup>e</sup> session couvrait quatre sujets principaux: i) les marchés mondiaux des produits agricoles; ii) les questions relatives aux politiques; iii) les questions relatives aux programmes; iv) les questions relatives à la gouvernance.

S'agissant des marchés mondiaux des produits agricoles, le Comité a exprimé son inquiétude face à l'envolée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des intrants, notamment des engrais, et aux coûts de transport élevés causés par les perturbations découlant des mesures prises pour endiguer la covid-19 et, plus récemment, du conflit en Ukraine. Il s'est déclaré satisfait des travaux de la FAO sur la transparence des marchés et a pris acte du rôle positif que jouait le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) à cet égard. En outre, le Comité a passé en revue les tendances des marchés des produits alimentaires et agricoles et évalué les perspectives pour les dix prochaines années. Il a salué les efforts déployés par la FAO pour réaliser des analyses *ex ante* et des études prospectives, et a demandé à la FAO de poursuivre et de renforcer encore davantage son partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans ce domaine de travail.

Au sujet des questions relatives aux politiques, le Comité a pris note du rapport ainsi que des conclusions de l'édition 2022 de *La Situation des marchés des produits agricoles*, dont le thème est «La géographie du commerce alimentaire et agricole: quelles politiques pour un développement durable?». Il a souligné le rôle du commerce dans la transformation nécessaire devant mener à des systèmes alimentaires plus durables, a insisté sur le fait qu'il était important de disposer d'un système commercial multilatéral qui soit plus libre, plus juste, prévisible, non discriminatoire et encadré par des règles, sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et en conformité avec les règles de cette dernière, et a rappelé que le développement agricole durable et les systèmes de production durables dépendent des conditions locales et d'autres facteurs qui entrent en jeu. Le Comité a salué le travail de la FAO dans le domaine du commerce des produits agroalimentaires et a souligné l'importance de l'assistance technique qu'elle prête aux Membres. Il s'est félicité de l'étroite collaboration qu'entretiennent la FAO et l'OMC dans le cadre de leurs mandats respectifs. Le Comité a également réaffirmé qu'il importait de ne pas imposer d'interdictions ni de restrictions à l'exportation d'une manière incompatible avec les dispositions applicables de l'OMC.

En ce qui concerne les questions relatives aux programmes, le Comité s'est félicité des réalisations de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce pendant l'exercice biennal 2020-2021, a pris acte des tendances et faits nouveaux observés au niveau mondial qui devraient influencer sur les activités de l'Organisation et a approuvé les priorités qui ont été présentées en ce qui concerne le travail qu'accomplira la FAO dans ce domaine dans le contexte du Cadre stratégique 2022-2031 et du Plan à moyen terme 2022-2025. Il s'est aussi félicité du travail accompli par le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR), a pris acte de l'importance et de la pertinence accrues de ce système et a dit apprécier ses efforts en matière de collaboration.

S'agissant des questions relatives à la gouvernance, le Comité a approuvé le rapport de la 31<sup>e</sup> session du Groupe intergouvernemental sur les graines oléagineuses et les matières grasses, organisée à distance par l'Indonésie, les 4 et 5 mars 2021 et le 5 juillet 2022, ainsi que le rapport de la 24<sup>e</sup> session du Groupe intergouvernemental sur le thé, qui s'est tenue en ligne le 23 février 2022.

Enfin, le Comité a examiné le rapport intérimaire sur la mise en œuvre de son Programme de travail pluriannuel 2021-2023, a approuvé le Programme de travail pluriannuel pour la période 2022-2024 et a donné des orientations sur ses activités futures.

J'ai le plaisir de vous présenter, pour approbation, le rapport de la 75<sup>e</sup> session du Comité des produits et de vous inviter à formuler les indications voulues, le cas échéant.

*M. Yaya Adisa Olaitan Olaniran, Ambassadeur et Président du Comité des produits*